

TARIF
PROFESSIONNEL
JUILLET 2023



matières sublimes, confort ultime.

CAMPA
devient

Intuis
SIGNATURE





Quand Campa devient intuis signature...

Aujourd'hui, Campa devient intuis Signature et bénéficie ainsi de 60 ans d'expérience et d'expertise pour se positionner sur le segment du très haut de gamme de l'aménagement intérieur, avec des radiateurs d'exception.

Digne héritière, la ligne Signature s'appuie sur les fondamentaux de la marque : allier le design à la haute technologie pour un confort thermique inégalé.

Intuis Signature présente aujourd'hui une ligne entièrement redessinée et redimensionnée, recentrée sur des matériaux d'exception, et bénéficiant d'un nouveau saut technologique avec l'intégration de la dernière génération de régulation : nativ.

Nativ est une solution vertueuse de régulation qui propose une réduction automatique de la consommation pendant les heures de pointe afin de favoriser l'utilisation d'une électricité la moins carbonée possible. Elle est entièrement et facilement connectable, avec la passerelle intuis connect.

Intuis Signature, matières sublimes, confort ultime.

intuis
SIGNATURE



AU COEUR DE
LA MATIÈRE...



Sommaire

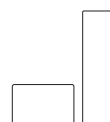
PIÈCES DE VIE

CAMPAVER nativ
VERRE



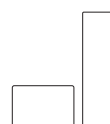
6

NATURAY nativ
PIERRE DE LAVE



7

KÉRAMOS nativ
CÉRAMIQUE



8

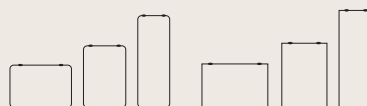
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

CAMPAVER ULTIME & SÉLECT
radiateur double effet avec priorité façade active
en glace de verre trempé



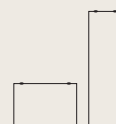
15-16

NATURAY ULTIME & SÉLECT
radiateur double effet avec priorité façade active
en pierre de lave massive naturelle



17

KÉRAMOS
radiateur double effet avec priorité façade active
à inertie céramique



18

JOBEL
radiateur double effet à façade active en acier
avec pierre de lave interne



19

SALLE DE BAINS

CAMPAVER BAINS nativ
VERRE



9

HUG nativ (CAMPAVER, NATURAY & KERAMOS)
VERRE, PIERRE DE LAVE ou CÉRAMIQUE



10-12

HOLIDAY
VERRE ou CÉRAMIQUE



13

ÉLITE
VERRE ou CÉRAMIQUE



14

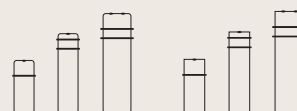
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

KÉRAMOS & NATURAY HUG
radiateur sèche-serviettes à façade active
en céramique ou en pierre de lave naturelle



20

CAMPAVER BAINS ULTIME & SÉLECT
radiateur sèche-serviettes soufflant à façade active
en glace de verre trempé



21-22

PASÉO
radiateur sèche-serviettes soufflant & soufflant à tirette
avec façade en acier renforcé



23

L'OFFRE CONNECTÉE

24-25

CAMPAVER nativ

HORIZONTALS, VERTICAUX ET PLINTHES



**RADIATEUR CONNECTÉ À FAÇADE ACTIVE EN VERRE TREMPÉ
DOUBLE EFFET : INERTIE PILOTÉE ET CHALEUR DOUCE**



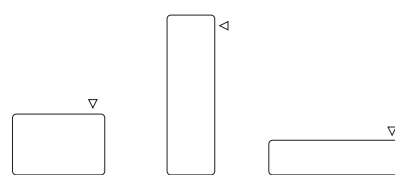
L'ORIGINAL
CAMPAVER | 50 ANS
D'EXCELLENCE

FINITIONS



Noir astrakan Lys blanc Glace de verre

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 07 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	NOIR ASTRAKAN ■ PRIX € HT.		LYS BLANC □ PRIX € HT.		Glace de verre ■ PRIX € HT.	
MODÈLE HORIZONTAL										
1000	820	565	108	16,0	K161123	1390	K161113	1390	-	-
1500	1098	565	108	22,0	K161125	1594	K161115	1594	-	-
2000	1222	565	108	24,0	K161127	1763	K161117	1763	-	-
MODÈLE VERTICAL										
1000	450	1650	113	28,5	K161223	1648	K161213	1648	K161233	1721
1500	450	1650	113	28,5	K161225	1746	K161215	1746	K161235	1821
2000	550	1650	113	35,5	K161227	1943	K161217	1943	K161237	2032
MODÈLE PLINTHE										
1000	1222	312	104	14,0	K161423	1404	K161413	1404	-	-
1500	1600	312	104	17,0	K161425	1664	K161415	1664	-	-

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation



Compatible avec
la passerelle
intuis connect



Voir page 24



NATURAY nativ

HORIZONTALS ET VERTICAUX



RADIATEUR CONNECTÉ À FAÇADE ACTIVE EN PIERRE DE LAVE
DOUBLE EFFET : INERTIE PILOTÉE ET CHALEUR DOUCE

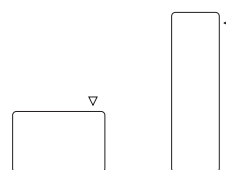


FINITIONS



Brut de lave Lave beige Lave blanche

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	BRUT DE LAVE ■ PRIX € HT.		LAVE BEIGE ■ PRIX € HT.		LAVE BLANCHE □ PRIX € HT.	
MODÈLE HORIZONTAL										
1000	820	565	115	26,0	K160123	1515	K160133	1420	K160113	1420
1500	1098	565	115	35,0	K160125	1707	K160135	1610	K160115	1610
2000	1222	565	115	38,0	K160127	1915	K160137	1819	K160117	1819
MODÈLE VERTICAL										
1000	450	1650	120	41,0	K160223	1872	K160233	1872	K160213	1872
1500	450	1650	120	41,0	K160225	2028	K160235	2028	K160215	2028
2000	550	1650	120	50,0	K160227	2184	K160237	2184	K160217	2184

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation



Compatible avec la passerelle intuis connect



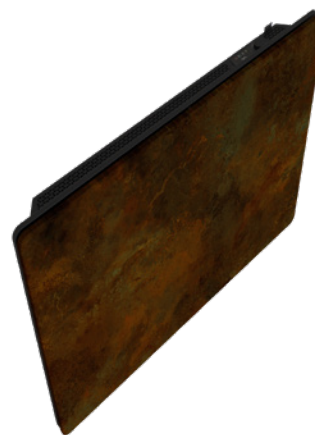
Voir page 24

KERAMOS nativ

HORIZONTALS ET VERTICAUX



**RADIATEUR CONNECTÉ À FAÇADE ACTIVE EN CÉRAMIQUE
DOUBLE EFFET : INERTIE PILOTÉE ET CHALEUR DOUCE**

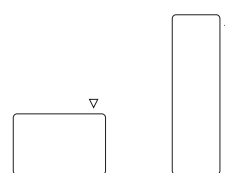


FINITIONS



Terre de Mars Marbre blanc Blanc ardoise

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 07 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	TERRE DE MARS ■	PRIX € HT.	MARBRE BLANC □	PRIX € HT.	BLANC ARDOISE □	PRIX € HT.
MODÈLE HORIZONTAL										
1000	820	565	112	20,0	K164133	2236	K164113	2236	K164123	2236
1500	1098	565	112	28,0	K164135	2496	K164115	2496	K164125	2496
2000	1222	565	112	30,0	K164137	2964	K164117	2964	K164127	2964
MODÈLE VERTICAL										
1000	450	1650	117	20,0	K164233	2704	K164213	2704	K164223	2704
1500	450	1650	117	28,0	K164235	2922	K164215	2922	K164225	2922
2000	550	1650	117	30,0	K164237	3026	K164217	3026	K164227	3026

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation



Compatible avec
la passerelle
intuis connect



Voir page 24



CAMPAVER BAINS nativ

VERTICAUX



**RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES SOUFLANT À FAÇADE
ACTIVE EN GLACE DE VERRE TREMPÉ**

L'ORIGINAL
CAMPAVER | 50 ANS
D'EXCELLENCE

FINITIONS



Noir astrakan



Lys blanc



Reflet

MODÈLES



+ 700 W de chaleur douce
+ 800 W de soufflerie

▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	NOIR ASTRAKAN ■		LYS BLANC □		REFLET ■	
					PRIX € HT.		PRIX € HT.		PRIX € HT.	
watts	mm	mm	mm	kg						
1500	370	1300	158	18,0	K165125	1886	K165115	1886	K165135	1925

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation et barre porte-serviettes

OPTION BARRE	NOIR ASTRAKAN ■	PRIX € HT.	LYS BLANC □	PRIX € HT.
Barre porte-serviettes supplémentaire à la barre fournie	K090042	99	K090041	99



Compatible avec
la passerelle
intuis connect



Voir page 24

CAMPAVER HUG nativ

VERTICAUX



**RADIATEUR DE SALLE DE BAINS CONNECTÉ À FAÇADE ACTIVE VERRE.
DOUBLE EFFET : INERTIE PILOTÉE ET CHALEUR DOUCE**



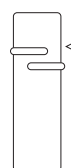
L'ORIGINAL
CAMPAVER | 50 ANS
D'EXCELLENCE

FINITIONS



Glace de verre

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	GLACE DE VERRE ■	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg		
1000	450	1650	194	33,5**	K161733	2132

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation et barre porte-serviettes

** Poids du NATURAY HUG nativ 46 kg

OPTION BARRE	ANTHRACITE	PRIX € HT.
Barre complémentaire aux 2 barres fournies, à l'unité	K090037	99



Compatible avec
la passerelle
intuis connect



Voir page 24



NATURAY HUG *nativ*

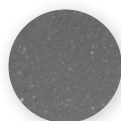
VERTICAUX



**RADIATEUR DE SALLE DE BAINS CONNECTÉ À FAÇADE ACTIVE EN LAVE.
DOUBLE EFFET : INERTIE PILOTÉE ET CHALEUR DOUCE**

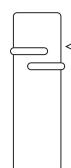


FINITIONS



Brut de lave

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	BRUT DE LAVE ■	
					PRIX € HT.	
watts	mm	mm	mm	kg		
1000	450	1650	194	33,5**	K160723	2028

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation et barre porte-serviettes

** Poids du NATURAY HUG *nativ* 46 kg

OPTION BARRE	ANTHRACITE	PRIX € HT.
Barre complémentaire aux 2 barres fournies, à l'unité	K090037	99

Compatible avec
la passerelle
intuis connect

Voir page 24

KERAMOS HUG nativ

VERTICAUX



**RADIATEUR DE SALLE DE BAINS CONNECTÉ À FAÇADE ACTIVE EN CÉRAMIQUE
DOUBLE EFFET : INERTIE PILOTÉE ET CHALEUR DOUCE**

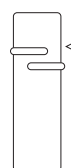


FINITIONS



Terre de Mars Marbre blanc Blanc ardoise

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	TERRE DE MARS ■	PRIX € HT.	MARBRE BLANC □	PRIX € HT.	BLANC ARDOISE □	PRIX € HT.
					K164733	2943	K164713	2943	K164723	2943
1000	450	1650	194	37,5	K164733	2943	K164713	2943	K164723	2943

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation et barre porte-serviettes

** Poids du NATURAY HUG nativ 46 kg

OPTION BARRE	BLANC	PRIX € HT.	ANTHRACITE	PRIX € HT.
Barre complémentaire aux 2 barres fournies, à l'unité	K090036	99	K090037	99



Compatible avec
la passerelle
intuis connect



Voir page 24



HOLIDAY

VERTICAUX



**RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES SOUFFLANT À FAÇADE
ACTIVE EN CÉRAMIQUE OU EN GLACE DE VERRE TREMPÉ**

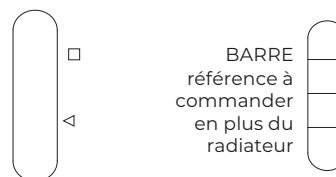


FINITIONS



Noir astrakan Reflet Blanc ardoise

MODÈLE



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	NOIR ASTRAKAN ■	PRIX € HT.	REFLET ■	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg				
1300	350	1200	114	17,5	ICHOISEPB13	1836	ICHOIMIRE13	1836

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	BLANC ARDOISE □	PRIX € HT.		
watts	mm	mm	mm	kg				
1300	350	1200	114	22,0	K206224	1950		

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation sans la barre porte-serviettes



VOTRE HOLIDAY EST LIVRÉ SANS BARRE - CHOISIR ET AJOUTER UNE BARRE PORTE-SERVIETTES PIVOTANTE

BARRE COMMANDÉE EN MÊME TEMPS QUE LE HOLIDAY

DÉSIGNATION	NOIR ■	PRIX € HT.	BLANC □	PRIX € HT.	GRIS ■	PRIX € HT.
Barre porte-serviette pivotante	KITBCVHSEPB	Offerte	KITBCVHBCCB	Offerte	KITBCVHGRIS	Offerte

BARRE COMMANDÉE À PART

DÉSIGNATION	NOIR ■	PRIX € HT.	BLANC □	PRIX € HT.	GRIS ■	PRIX € HT.
Barre porte-serviette pivotante	KITBCVHSEPB	414	KITBCVHBCCB	414	KITBCVHGRIS	414



Module de connexion en option



Voir page 24

ÉLITE
VERTICAUX



**RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES SOUFLANT À FAÇADE
ACTIVE EN CÉRAMIQUE OU EN GLACE DE VERRE TREMPÉ**



FINITIONS



Noir astrakan Reflet Marbre blanc

MODÈLE



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Uniquement via le fil pilote					Mono 230 V	IP 24 - IK 09 - Classe 2	Garantie 5 ans	
PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	NOIR ASTRAKAN ■	PRIX € HT.	REFLET ■	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg				
1300	430	1500	110	26,0	ICELISEPB13	2843	ICELIMIRE13	2964
PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	MARBRE BLANC □	PRIX € HT.		
watts	mm	mm	mm	kg				
1300	430	1500	112	35,0	K205114	3250		



CONNEXION VIA LE FIL PILOTE

Peut être intégré dans une installation connectée uniquement via le fil pilote et si au moins un autre radiateur de l'installation est équipé d'un module de connexion intuis connect with Netatmo et d'un kit shunt.



CAMPAVER ULTIME

radiateur double effet avec priorité façade active en glace de verre trempé



RÉGULATION AUTOADAPTATIVE 3.0

- Écran digital avec affichage lumineux temporisé avec réglage de la température au 1/10 de degré
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Autoplanning en mode hors connexion
- Programmation libre et pré-enregistrée mais aussi compatible fil pilote 6 ordres, en mode hors connexion
- Indicateur comportemental, détecteur de fenêtre ouverte et détecteur de présence rétractable
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

L'ORIGINAL
CAMPAVER 50 ANS
D'EXCELLENCE

Mono 230 V

IP 24 - IK 07 - Classe 2

Garantie 5 ans



FINITIONS



Noir astrakan

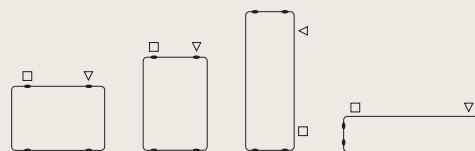
Lys blanc

Reflét

Dépoli ficelle

Dépoli blanc

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

□ Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MODÈLES BRILLANTS

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	NOIR ASTRAKAN ■		LYS BLANC □		REFLET ■	
					PRIX € HT.		PRIX € HT.		PRIX € HT.	
MODÈLE HORIZONTAL BRILLANT										
750	820	565	121	17,0	CMUC08HSEPB	1036	CMUC08HBCCB	1036	-	-
1000	820	565	121	17,0	CMUC10HSEPB	1070	CMUC10HBCCB	1070	CMUC10HMIRE	1124
1250	1098	565	121	22,6	CMUC13HSEPB	1164	CMUC13HBCCB	1164	-	-
1500	1098	565	121	22,6	CMUC15HSEPB	1226	CMUC15HBCCB	1226	CMUC15HMIRE	1283
2000	1098	690	121	28,0	CMUC20HSEPB	1356	CMUC20HBCCB	1356	CMUC20HMIRE	1424
MODÈLE VERTICAL BRILLANT										
1000	565	820	121	17,0	CMUC10VSEPB	1108	CMUC10VBCCB	1108	CMUC10VMIRE	1164
1250	565	1098	121	22,6	CMUC13VSEPB	1206	CMUC13VBCCB	1206	-	-
1500	565	1098	121	22,6	-	-	CMUC15VBCCB	1255	CMUC15VMIRE	1313
2000	690	1098	121	28,0	CMUC20VSEPB	1398	CMUC20VBCCB	1398	CMUC20VMIRE	1467
MODÈLE ÉTROIT VERTICAL BRILLANT										
800	427	972	121	15,0	CMEC08VSEPB	1043	CMEC08VBCCB	1043	-	-
1100	427	1222	121	18,0	CMEC11VSEPB	1094	CMEC11VBCCB	1094	CMEC11VMIRE	1142
1600 ^(A)	427	1522	121	21,0	CMEC16VSEPB	1255	CMEC16VBCCB	1255	CMEC16VMIRE	1310
MODÈLE ÉTROIT BAS BRILLANT										
1200	1222	427	121	18,0	CMEC12HSEPB	1222	CMEC12HBCCB	1222	-	-

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MODÈLES DÉPOLIS

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	DÉPOLI FICELLE ■		DÉPOLI BLANC □	
					PRIX € HT.		PRIX € HT.	
MODÈLE HORIZONTAL DÉPOLI								
750	820	565	121	17,0	CMUC08HBEGM	1060	CMUC08HBCBM	1060
1000	820	565	121	17,0	-	-	CMUC10HBCBM	1093
1500	1098	565	121	22,6	CMUC15HBEGM	1254	CMUC15HBCBM	1254
2000	1098	690	121	28,0	CMUC20HBEGM	1387	-	-
MODÈLE ÉTROIT VERTICAL DÉPOLI								
1100	427	1522	121	18,0	CMEC11VBEGM	1119	CMEC11VBCBM	1119
1600 ^(A)	427	1522	121	21,0	CMEC16VBEGM	1254	CMEC16VBCBM	1254

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 40 mm).

^(A) kit d'angle pour le modèle 1600 W étroit vertical (épaisseur à l'angle : 303 mm) - ● KITANGSEPB / ○ KITANGBCCB : 108 € HT.

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



CAMPAVER SÉLECT

radiateur double effet avec priorité façade active en glace de verre trempé



RÉGULATION AUTOADAPTATIVE 3.0

- Écran digital avec affichage lumineux temporisé avec réglage de la température au 1/10 de degré
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Autoplanning en mode hors connexion
- Programmation libre et pré-enregistrée mais aussi compatible fil pilote 6 ordres, en mode hors connexion
- Indicateur comportemental, détecteur de fenêtre ouverte et détecteur de présence rétractable
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)



Mono 230 V

IP 24 - IK 07 - Classe 2

Garantie 5 ans



FINITIONS

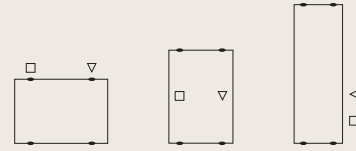


Noir astrakan

Lys blanc

Reflet

MODÈLES



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	NOIR ASTRAKAN ■	PRIX € HT.	LYS BLANC □	PRIX € HT.	REFLET ■	PRIX € HT.
MODÈLE HORIZONTAL										
1000	820	565	121	17,0	-	-	CMSC10HBCCB	1070	CMSC10HMIRE	1124
1500	1098	565	121	22,6	CMSC15HSEPB	1226	CMSC15HBCCB	1226	CMSC15HMIRE	1283
2000	1098	690	121	28,0	CMSC20HSEPB	1356	CMSC20HBCCB	1356	-	-
MODÈLE VERTICAL										
1000	565	820	121	17,0	CMSC10VSEPB	1108	CMSC10VBCCB	1108	CMSC10VMIRE	1164
1500	565	1098	121	22,6	CMSC15VSEPB	1255	CMSC15VBCCB	1255	CMSC15VMIRE	1313
2000	690	1098	121	28,0	CMSC20VSEPB	1398	CMSC20VBCCB	1398	-	-
MODÈLE ÉTROIT VERTICAL										
1100	427	1222	121	18,0	CSECI1VSEPB	1094	CSECI1VBCCB	1367	CSECI1VMIRE	1142
1600 ^(A)	427	1522	121	21,0	CSECI6VSEPB	1255	CSECI6VBCCB	1569	CSECI6VMIRE	1310

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 40 mm).

^(A) kit d'angle pour le modèle 1600 W étroit vertical (épaisseur à l'angle : 303 mm) - ● KITANGSEPB / ○ KITANGBCCB : 108 € HT.



NATURAY ULTIME & SÉLECT

radiateur double effet avec priorité façade active en glace de verre trempé



RÉGULATION AUTOADAPTATIVE 3.0

- Écran digital avec affichage lumineux temporisé avec réglage de la température au 1/10 de degré
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Autoplanning en mode hors connexion
- Programmation libre et pré-enregistrée mais aussi compatible fil pilote 6 ordres, en mode hors connexion
- Indicateur comportemental, détecteur de fenêtre ouverte et détecteur de présence rétractable
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 - Classe 2

Garantie 5 ans



FINITIONS

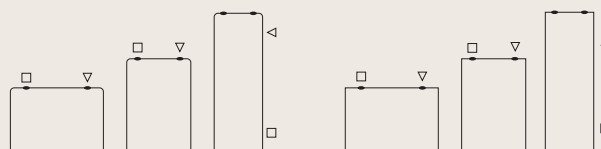


Brut de lave

Grège

Blanc de lave

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

□ Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MODÈLES ULTIME

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	GRÈGE ■	PRIX € HT.	BLANC DE LAVE □	PRIX € HT.
					MODÈLE HORIZONTAL ULTIME			
1000	844	589	128	25,5	NATC10HGREI	1092	NATC10HBCL	1092
1500	1122	589	128	32,5	NATC15HGREI	1238	NATC15HBCL	1238
2000	1122	714	128	41,5	-	-	NATC20HBCL	1399
MODÈLE VERTICAL ULTIME								
1000	589	844	128	25,5	NATC10VGREI	1118	NATC10VBCL	1118
1500	589	1122	128	32,5	NATC15VGREI	1278	NATC15VBCL	1278
2000	714	1122	128	41,5	NATC20VGREI	1437	NATC20VBCL	1437
MODÈLE ÉTROIT VERTICAL ULTIME								
1100	451	1246	128	24,0	NTEC11VGREI	1121	NTEC11VBCL	1121
1600 ^(A)	451	1546	128	40,0	NTEC16VGREI	1273	NTEC16VBCL	1273

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MODÈLES SÉLECT

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	BRUT DE LAVE ■	PRIX € HT.	GRÈGE ■	PRIX € HT.	BLANC DE LAVE □	PRIX € HT.
					MODÈLE HORIZONTAL SÉLECT					
1000	844	589	128	25,5	NASC10HBRUT	1166	NASC10HGREI	1092	NASC10HBCL	1092
1500	1122	589	128	32,5	-	-	NASC15HGREI	1238	NASC15HBCL	1238
2000	1122	714	128	41,5	NASC20HBRUT	1473	NASC20HGREI	1399	-	-
MODÈLE VERTICAL SÉLECT										
1000	589	844	128	25,5	NASC10VBRUT	1191	NASC10VGREI	1118	NASC10VBCL	1118
1500	589	1122	128	32,5	NASC15VBRUT	1353	NASC15VGREI	1278	NASC15VBCL	1278
2000	714	1122	128	41,5	NASC20VBRUT	1505	NASC20VGREI	1437	-	-
MODÈLE ÉTROIT VERTICAL SÉLECT										
1100	451	1246	128	24,0	-	-	NESC11VGREI	1121	NESC11VBCL	1121
1600 ^(A)	451	1546	128	40,0	NESC16VBRUT	1346	NESC16VGREI	1273	NESC16VBCL	1273

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 40 mm).

^(A) kit d'angle pour le modèle 1600 W étroit vertical (épaisseur à l'angle : 303 mm) : ○ KITANGGREI / ○ KITANGBCCB : 108 € HT.

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



KÉRAMOS

radiateur double effet avec priorité façade active à inertie céramique



RÉGULATION AUTOADAPTATIVE 3.0

- Écran digital avec affichage lumineux temporisé avec réglage de la température au 1/10 de degré
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Autoplanning en mode hors connexion
- Programmation libre et pré-enregistrée mais aussi compatible fil pilote 6 ordres, en mode hors connexion
- Indicateur comportemental, détecteur de fenêtre ouverte et détecteur de présence rétractable
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

Mono 230 V

IP 24 - IK 08 - Classe 2

Garantie 5 ans

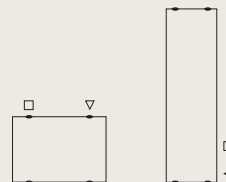


FINITIONS



Terre de Mars Marbre blanc Blanc ardoise

MODÈLES



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	TERRE DE MARS ■	PRIX € HT.	MARBRE BLANC □	PRIX € HT.	BLANC ARDOISE □	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg						
MODÈLE HORIZONTAL										
1000	844	589	128	25,5	KERC10HMARS	1323	K202113	1720	K202123	1440
1500	1122	589	128	32,5	KERC15HMARS	1504	K202115	1920	K202125	1636
2000	1122	714	128	41,5	KERC20HMARS	1780	K202117	2280	K202127	1936
MODÈLE VERTICAL										
1100	451	1546	128	41,0	KEECT1VMARS	1518	K202213	1968	K202223	1652
1600 ^(A)	451	1546	128	41,0	KEEC16VMARS	1732	K202215	2248	K202225	1884

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 40 mm).

^(A) kit d'angle pour le modèle 1600 W étroit vertical (épaisseur à l'angle : 303 mm) - ●KITANGSEPB / ○KITANGBCCB : 108 € HT.



JOBEL

radiateur double effet à façade active
acier avec pierre de lave interne



RÉGULATION AUTOADAPTATIVE 3.0

- Écran digital avec affichage lumineux temporisé avec réglage de la température au 1/10 de degré
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Autoplanning en mode hors connexion
- Programmation libre et pré-enregistrée mais aussi compatible fil pilote 6 ordres, en mode hors connexion
- Indicateur comportemental, détecteur de fenêtre ouverte et détecteur de présence rétractable
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

Mono 230 V

IP 24 - IK 08 - Classe 2

Garantie 5 ans

FINITIONS

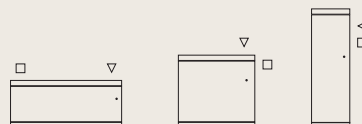


Anthracite



Blanc

MODÈLES



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	ANTHRACITE ■	PRIX € HT.	BLANC □	PRIX € HT.
					MODÈLE HORIZONTAL			
750	570	600	130	15,0	JOBD08HANTH	802	JOBD08HBCCB	767
1000	670	600	130	16,0	JOBD10HANTH	876	JOBD10HBCCB	840
1250	910	600	130	22,0	JOBD13HANTH	964	JOBD13HBCCB	928
1500	910	600	130	22,0	JOBD15HANTH	989	JOBD15HBCCB	952
2000	1150	600	130	28,0	JOBD20HANTH	1098	JOBD20HBCCB	1060
MODÈLE VERTICAL								
750	400	1050	130	13,0	JOED08VANTH	854	JOED08VBCCB	818
1000	400	1250	130	15,0	JOED10VANTH	930	JOED10VBCCB	894
1500	400	1500	130	18,0	JOED15VANTH	1051	JOED15VBCCB	1016
MODÈLE BAS								
750	950	400	130	12,0	JOED08HANTH	842	JOED08HBCCB	-
1000	1050	400	130	13,0	JOED10HANTH	902	JOED10HBCCB	866
1500	1250	400	130	16,0	JOED15HANTH	1036	JOED15HBCCB	1001

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 45 mm).

^(A) kit d'angle pour le modèle 1500 W vertical (épaisseur à l'angle : 303 mm) - ● KITANGSEPB / ○ KITANGBCCB : 108 € HT.



Voir page 24



KÉRAMOS HUG & NATURAY HUG

radiateur sèche-serviettes à façade active
en céramique ou en pierre de lave



RÉGULATION BOOST 3.0

- Réglage de la température haute-fidélité au 1/10 de degré sur écran digital avec affichage lumineux temporisé sur le côté
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Programmation intégrée et compatible fil pilote 6 ordres
- Boost de la température et du séchage par activation d'une marche pleine puissance temporisée ; durée réglable de 15 minutes à 2 heures
- Indicateur comportemental, détecteur de présence rétractable, détecteur de fenêtre ouverte
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN (fonctions hôtellerie)
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

Mono 230 V

IP 24 - IK 09 (NATURAY) IK 08 (KÉRAMOS) - Classe 2

Garantie 5 ans

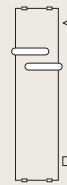


FINITIONS



Terre de Mars Marbre blanc Blanc ardoise Brut de lave

MODÈLE



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES KERAMOS HUG

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	TERRE DE MARS ■		MARBRE BLANC □		BLANC ARDOISE □	
					PRIX € HT.		PRIX € HT.		PRIX € HT.	
watts	mm	mm	mm	kg						
1100	451	1546	128	43,0	K203233	1788	K203213	2264	K203223	1944

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES NATURAYS HUG

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	BRUT DE LAVE ■	
						PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg		
1100	451	1546	128	26,0	K201223	1885

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 45 mm).



CAMPAVER BAINS ULTIME

radiateur sèche-serviettes soufflant à façade active en glace de verre trempé



RÉGULATION BOOST 3.0

- Réglage de la température haute-fidélité au 1/10 de degré sur écran digital avec affichage lumineux temporisé sur le côté
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Programmation intégrée et compatible fil pilote 6 ordres
- Boost de la température et du séchage par activation de la soufflerie 1000 W, durée réglable de 15 minutes à 2 heures avec filtre antipoussière nettoyable et témoin d'encrassement
- Indicateur comportemental, détecteur de présence rétractable, détecteur de fenêtre ouverte
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN (fonctions hôtellerie)
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

L'ORIGINAL
CAMPAVER 50 ANS
D'EXCELLENCE

Mono 230 V

IP 24 - IK 07 - Classe 2

Garantie 5 ans



FINITION



Reflet

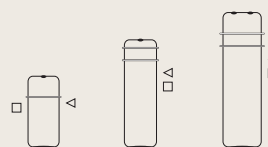


Dépoli noir



Dépoli blanc

MODÈLES



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MODÈLES BRILLANTS

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	REFLET ■	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg		
1200	352	1202	113	16,0	CVUC12MIRE	1242
1600	477	1502	113	22,0	CVUC16MIRE	1481

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MODÈLES DÉPOLI

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	DÉPOLI NOIR ■	PRIX € HT.	DÉPOLI BLANC □	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg				
1000	352	802	113	14,0	CVUC10SEPM	977	-	-
1200	352	1202	113	16,0	CVUC12SEPM	1224	-	-
1600	427	1502	113	22,0	CVUC16SEPM	1450	CVUC16BCBM	1450

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 45 mm).

BARRE PORTE-SERVİETTES SUPPLÉMENTAIRE SELON PUISSANCES POUR MODÈLES BRILLANTS

BARRE PORTE-SERVİETTES SUPPLÉMENTAIRE POUR 1000 ET 1200 W	KITBCVISEPB	77	KITBCV1BCCB	77
BARRE PORTE-SERVİETTES SUPPLÉMENTAIRE POUR 1600 W	KITBCV2SEPB	84	KITBCV2BCCB	84

BARRE PORTE-SERVİETTES SUPPLÉMENTAIRE SELON PUISSANCES POUR MODÈLES DÉPOLIS

BARRE PORTE-SERVİETTES SUPPLÉMENTAIRE POUR 1000 ET 1200 W	KIT BCV1	128
BARRE PORTE-SERVİETTES SUPPLÉMENTAIRE POUR 1600 W	KIT BCV2	140



CAMPAVER BAINS SÉLECT

radiateur sèche-serviettes soufflant à façade active en glace de verre trempé



RÉGULATION BOOST 3.0

- Réglage de la température haute-fidélité au 1/10 de degré sur écran digital avec affichage lumineux temporisé sur le côté
- Gestion optimisée de l'inertie avec priorisation de la température de la face avant en toute saison
- Programmation intégrée et compatible fil pilote 6 ordres
- Boost de la température et du séchage par activation de la soufflerie 1000 W, durée réglable de 15 minutes à 2 heures avec filtre antipoussière nettoyable et témoin d'encrassement
- Indicateur comportemental, détecteur de présence rétractable, détecteur de fenêtre ouverte
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN (fonctions hôtellerie)
- Conforme au Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)



Mono 230 V

IP 24 - IK 07 - Classe 2

Garantie 5 ans

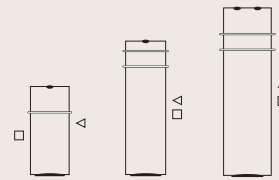


FINITIONS



Noir astrakan Lys blanc Reflet

MODÈLES



- ▽ Emplacement du boîtier de commande
- Emplacement pour module de connexion inclus dans l'emballage

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PUISS. watts	LARG. mm	HAUT. mm	ÉPAISS.* mm	POIDS kg	NOIR ASTRAKAN ■ PRIX € HT.		LYS BLANC □ PRIX € HT.		REFLET ■ PRIX € HT.	
					Modèle	Prix	Modèle	Prix	Modèle	Prix
1000	352	802	113	14,0	CVSC10SEPB	950	CVSC10BCCB	950	CVSC10MIRE	973
1200	352	1202	113	16,0	CVSC12SEPB	1190	-	-	CVSC12MIRE	1205
1600	427	1502	113	22,0	CVSC16SEPB	1410	CVSC16BCCB	1410	CVSC16MIRE	1438

* Épaisseur au mur avec dossier de fixation (ép. dossier : 45 mm).

BARRE PORTE-SERVIETTES SUPPLÉMENTAIRE SELON PUISSANCES

Barre	Modèle	Prix	Modèle	Prix	Modèle	Prix
BARRE PORTE-SERVIETTES SUPPLÉMENTAIRE POUR 1000 ET 1200 W	KITBCV1SEPB	77	KITBCV1BCCB	77	KIT BCV1	128
BARRE PORTE-SERVIETTES SUPPLÉMENTAIRE POUR 1600 W	KITBCV2SEPB	84	KITBCV2BCCB	84	KIT BCV2	140



PASÉO

radiateur sèche-serviettes rayonnant et soufflant
avec façade en acier renforcé



PASÉO BAINS

- Réglage de la température haute-fidélité au 1/10 de degré sur écran digital avec affichage lumineux temporisé sur le côté
- Programmation intégrée et compatible fil pilote 6 ordres
- Boost de la température et du séchage par activation de la soufflerie, durée réglable de 15 minutes à 2 heures avec filtre antipoussière nettoyable et témoin d'encrassement
- Indicateur comportemental et détecteur de fenêtre ouverte
- Verrouillage des commandes ou encadrement de la température de consigne par code PIN

PASÉO SOUFFLANT

- Pose en hauteur, modèle gain de place
- Commande par tirette pour minuterie 15 mn

Mono 230 V

IP 24 - IK 08 - Classe 2

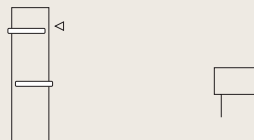
Garantie 5 ans

FINITION



Blanc

MODÈLES



▽ Emplacement du boîtier de commande

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PUISS.	LARG.	HAUT.	ÉPAISS.*	POIDS	BLANC □	PRIX € HT.
watts	mm	mm	mm	kg		
PASÉO BAINS 3.0 ALTO - 700 W statique + 800 W soufflerie						
1500	400	1200	190	30,0	ISEA15BCPB	719
PASÉO SOUFFLANT 1000 OU 2000 W (CHOISI À L'INSTALLATION)						
1000/2000	380	270	127	4,0	ISEOM20BCPB	214

* Épaisseur totale avec barres porte-serviettes : 190 mm.

CONNEXION VIA LE FIL PILOTE

Paséo Bains 3.0 Alto peut être intégré dans une installation connectée uniquement via le fil pilote et si au moins un autre radiateur de l'installation est équipé d'un module de connexion intuitif connect with Netatmo et d'un kit shunt.

L'OFFRE CONNECTÉE

**INTUIS CONNECT WITH NETATMO,
POUR UN FONCTIONNEMENT CONNECTÉ DES RADIATEURS COMPATIBLES**

Une App,
avec 3 niveaux d'actions
et d'informations sur les consommations



1

Connecter vos radiateurs pour gérer votre chauffage et suivre leurs consommations.

Passerelle de connexion pour radiateurs **nativ**
Réf. : M090040 - Prix : **99 € HT**



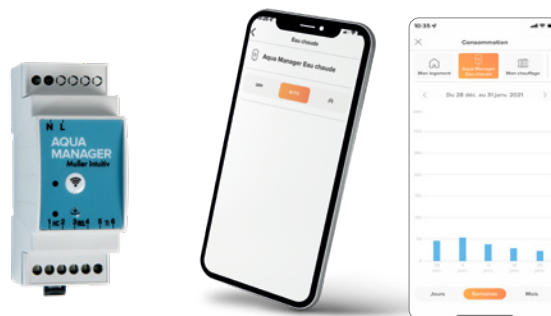
Modules de connexion
Blanc, réf. : NEN9241AA : **71 € HT**
Anthracite : NEN9241AAHS : **71 € HT**

Kit shunt pour installation fil pilote.
Réf. : NEN930AAA - Prix : **17 € HT**

2

Ajoutez l'Aqua Manager pour connecter votre chauffe-eau, le gérer et suivre sa consommation.

Aqua Manager
Réf. : NEN9501AA - Prix : **95 € HT**



3

Ajoutez le Manager Compteur pour suivre les consommations de l'ensemble de votre logement et assurer un délestage intelligent.

Manager Compteur
Réf. : NEN9291AA - Prix : **145 € HT**





1 Passerelle ou modules intuitifs connectés avec Netatmo

Avec un système connecté très performant et facile d'utilisation, découvrez le plaisir d'obtenir ce que vous voulez, quand vous le voulez.



Planning de chauffe

Une totale liberté de choix des températures pour les adapter aux différents rythmes de vie.



Contrôle des consommations

Tout comprendre sur les consommations pour les maîtriser.



Gestion d'une absence imprévue

Un rythme qui change, une absence imprévue, intuitifs connect baisse automatiquement le chauffage pour maximiser les économies.



Gestion des absences

Gestion manuelle des absences courtes (week-end) et des absences longues (vacances).



Réglage de la température pièce par pièce

Une vue complète de l'installation et un réglage pièce par pièce des températures. Les radiateurs d'une même pièce se synchronisent.



Notifications

En cas d'événements imprévus (une fenêtre ouverte, une présence détectée...) l'application vous alerte.



Détection de fenêtre ouverte

En cas de détection d'ouverture d'une fenêtre, le chauffage se coupe automatiquement.



Aide en ligne pour un accompagnement permanent

Une aide en ligne avec une FAQ (Forum Aux Questions) et des tutoriels vidéos sont disponibles dans l'application.



Contrôle du chauffage par la voix

Et la possibilité de créer des scénarios avec d'autres objets connectés.



2 Aqua Manager

Pour gérer votre chauffe-eau et suivre sa consommation.



Planning de chauffe

Adapter le fonctionnement de son chauffe-eau à ses rythmes de vie.



Un pilotage à distance

de la plupart des chauffe-eau électriques et thermodynamiques (ON / OFF et marche forcée).



Contrôle des consommations

Consultation de la consommation électrique du ou des chauffe-eau pilotés.

3 Manager Compteur

Pour suivre les consommations du logement et assurer un délestage intelligent.



Délestage intelligent

Couper momentanément des radiateurs pour ne pas dépasser la puissance souscrite à l'abonnement : le particulier peut baisser éventuellement sa puissance au compteur.



Gestion tarifaire

Gestion du fonctionnement des radiateurs et de l'ECS en fonction des périodes tarifaires (EJP - Tempo).



Contrôle des consommations

Suivi de la consommation électrique totale du logement incluant tous les usages (cuisson, lavage, froid, éclairage, TV...).

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "Conditions Générales de Vente" ou "CGV") régissent les relations contractuelles entre la société Muller Intuitiv, au capital social de 6 408 656,00 euros, ayant son siège social au 28 rue de Verdun, 92150 Suresnes, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 334 981 958 (ci-après le "Vendeur") et ses clients (ci-après "l'Acheteur") pour la vente des produits et matériels de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire (ci-après les "Produits")

1. GÉNÉRALITÉS - COMMANDE

- 1.1 Toute commande passée ou adressée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par l'Acheteur des présentes Conditions Générales de Vente et renonciation de sa part à ses propres conditions générales d'achat. Les CGV prévalent sur toutes conditions d'achat générales ou particulières de l'Acheteur et/ou sur toute disposition imprimée ou manuscrite incluse dans les différents documents commerciaux de l'Acheteur, que ces documents et/ou conditions aient été adressés au Vendeur antérieurement ou postérieurement à la réception des présentes CGV par l'Acheteur. Seules peuvent y déroger les clauses particulières dûment approuvées par écrit par le Vendeur.
- 1.2 Le Vendeur n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés, que sous réserve de confirmation écrite.
- 1.3 Toute commande doit être passée par l'Acheteur par écrit (y compris par email ou échange de données informatisées (ci-après « EDI »)) et comporter la désignation et référence exacte du Produit, la quantité et le lieu de livraison souhaités, le prix de base selon le tarif et le prix d'achat éventuellement négocié avec le Vendeur. Lorsqu'une commande est effectuée sur la base d'un devis ou d'une offre de vente du Vendeur, la référence de ce devis ou de cette offre doit être indiquée dans la commande. A réception d'une commande, le Vendeur, s'il l'accepte, confirme la commande par écrit (y compris par email, ou EDI) par un accusé de réception de commande lequel inclut la référence, la désignation, la quantité, le lieu de livraison, le délai de livraison indicatif, et le prix des Produits, ce qui entraîne la formation du contrat entre les parties.
- 1.4 Le Vendeur se réserve la faculté de refuser une commande notamment si une ou plusieurs commandes précédentes n'ont pas été réglées à échéance, et de subordonner la confirmation de commande à l'obtention, auprès de l'Acheteur, de documents comptables, financiers et juridiques et, le cas échéant, de garanties.
- 1.5 Toute commande confirmée par le Vendeur est ferme et définitive et ne pourra plus être modifiée ou annulée, passée un délai de 4 jours calendaires suivant l'émission de l'accusé de réception de commande par le Vendeur. Par exception à ce qui précède, aucune modification ou annulation ne sera possible, même dans le délai de 4 jours calendaires précité, dès lors que la commande aura été expédiée à l'Acheteur. En ce cas, l'Acheteur devra s'acquitter du prix de la commande, conformément aux présentes CGV.
- 1.6 Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier certains Produits ou d'en arrêter la fabrication sans préavis préalable et à tout moment. Le cas échéant, l'Acheteur se verra proposer le modèle de la gamme le plus proche de celui figurant sur sa commande.
- 1.7 Les Produits vendus sont accompagnés des notices d'utilisation et modes d'emploi requis conformément aux exigences légales et réglementaires.

2. DÉLAIS DE LIVRAISON – TRANSPORT – DOUANES.

- 2.1 En raison des circonstances qui peuvent influencer sur le cours de la production, les délais de livraison mentionnés sur l'accusé de réception de commande ou sur tout autre document ne le sont qu'à titre purement indicatif.
Tout dépassement de ceux-ci ne pourra en aucun cas donner à l'Acheteur le droit d'annuler en tout ou partie la commande ou de refuser les Produits qui en sont l'objet. Ils ne pourront en outre engager la responsabilité du Vendeur ni donner lieu à aucune retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts d'aucune sorte.
- 2.2 La livraison est réputée effectuée lorsque les Produits sont mis à la disposition de l'Acheteur sur le lieu de livraison indiqué sur l'accusé de réception de commande, dans le mode de transport d'arrivée. La livraison est le fait générateur de la factura-

tion.

- 2.3 Les Produits sont emballés, chargés, transportés et mis à la disposition de l'Acheteur par le Vendeur au lieu de livraison, prêts à être déchargés par l'Acheteur. Le transfert des risques intervient dès que les Produits sont livrés, comme indiqué ci-avant, et prêt à être déchargés par l'Acheteur, sur le moyen de transport. Il incombe à l'Acheteur de vérifier les Produits dès qu'ils lui sont livrés, de faire toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et, le cas échéant, d'exercer tous recours contre celui-ci conformément à l'article 4 ci-après.
- 2.4 Le poids de chaque Produit ne comprend pas l'emballage. Tout emballage spécifique fera l'objet d'une facturation distincte.
- 2.5 Pour les ventes à l'étranger et dans les Dom-Tom, l'Acheteur s'engage à transmettre le document de transport dûment signé au Vendeur.

3. PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT

- 3.1 Les prix des Produits sont ceux qui sont en vigueur dans le tarif applicable au moment de la confirmation de la commande, sauf accord exprès et contraire contenu dans l'accusé de réception de commande ou tout autre document ultérieur expressément accepté par le Vendeur.
- 3.2 Les prix s'entendent départ usine (frais de livraison à la charge de l'Acheteur) et sont indiqués, conformément aux dispositions de l'article 9 des présentes CGV, hors taxes, hors éco-participation et hors frais de transport et de gestion pour enlèvement ou expédition de nos dépôts (3% en sus du prix HT). Par exception, les prix s'entendent Franco de port (frais de livraison à la charge du Vendeur) sur accord particulier du Vendeur, adressé par écrit préalablement à la commande, consenti en considération, notamment, de la nature du Produit et/ou du montant de la commande.
- 3.3 Sauf accord écrit différent entre les Parties, les factures sont payables au plus tard 30 jours suivant la date de la facture, par virement. Ce délai de paiement maximal s'applique à toutes factures, qu'elles soient d'acompte ou recapitulatives.
- 3.4 Tout retard de paiement entraînera la facturation, au profit du Vendeur, d'un intérêt de retard égal au taux de refinancement en vigueur de la Banque Centrale Européenne majoré de dix points. Ces sommes seront majorées des frais de recouvrement. Toute inexécution totale ou partielle de ses obligations de paiement par l'Acheteur entraînera la perception d'une indemnité forfaitaire de 40€, pour frais de recouvrement telle que prévue à l'article D 441-5 du Code de commerce, sauf montant plus important desdits frais, et sans préjudice de tous dommages intérêts.
- 3.5 Le Vendeur se réserve le droit d'exiger le paiement total ou partiel du prix des Produits au moment de la confirmation de commande s'il a des raisons de craindre des difficultés de paiement de la part de l'Acheteur.
- 3.6 Les termes de paiement ne peuvent être retardés et aucune réclamation sur la qualité d'un Produit n'est suspensive du paiement de celui-ci, sauf accord exprès et contraire du Vendeur. Une suspension de paiement n'est, en tous les cas, susceptible d'être acceptée que sur la valeur de facturation des seules pièces incriminées.
- 3.7 En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, et après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, le Vendeur se réserve la faculté de suspendre toute livraison d'une commande en cours et/ou à venir.

4. RÉCLAMATIONS - RETOURS.

- 4.1 Pour être admises, les réclamations sur la composition, la quantité et le poids des Produits livrés ou la non-conformité avec le bordereau d'expédition doivent être formulées dans un délai de 8 jours à compter de la livraison des Produits au sens de l'article 2.2, et ce, sans préjudice des dispositions propres à prendre à l'égard du transporteur dans les 72 heures conformément aux dispositions de l'article L133-3 du Code de Commerce.

- 4.2 Aucun retour de Produits ne sera accepté sans l'accord préalable écrit du Vendeur sur le principe du retour, ainsi que ses modalités financières et opérationnelles.
- 4.3 Aucune facture ou paiement dû par l'Acheteur au Vendeur ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative de l'Acheteur avec une créance dont il serait ou s'estimerait titulaire à l'encontre du Vendeur, notamment en cas d'allégation par l'Acheteur d'un retard de livraison ou de non-conformité des Produits livrés, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement, le Vendeur étant alors en droit de refuser toute nouvelle commande, voire de stopper les livraisons correspondant à des commandes en cours.

5. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 5.1 Le Vendeur conserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Toute clause contraire notamment contenue dans des conditions générales d'achat est réputée non écrite. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner, à première demande et sans mise en demeure préalable, la revendication des Produits sans préjudice de tous dommages et intérêts et/ou de la faculté de suspendre toute autre commande en cours. De convention expresse, le Vendeur pourra exercer les droits qu'il détient en vertu de cette clause pour l'une quelconque de ses créances sur la totalité des Produits en possession de l'Acheteur ou en revendiquer le prix en cas de revente, ceux-ci étant conventionnellement présumés être ceux impayés. Tous les frais afférents à la reprise des Produits seront à la charge de l'Acheteur et viendront s'ajouter au montant de la créance du Vendeur. En cas de dégradation des Produits repris, le Vendeur sera en droit de demander le paiement d'une indemnité propre à couvrir les frais de réparation du Produit endommagé.

Après restitution ou reprise desdits Produits, le Vendeur pourra les revendre. La recette de cette cession sera imputée sur les sommes restant dues par l'Acheteur, en ce compris au titre des frais liés à la reprise des marchandises ou à leur réparation. De convention expresse, la valeur du bien repris au sens de l'article 2371 du Code civil sera ainsi déterminée par référence au prix de revente hors taxe du Produit, tel qu'obtenu par le Vendeur. Si ce prix excède le montant des sommes restant dues par l'Acheteur, le Vendeur lui restituera une somme égale à la différence.

- 5.2 Sans préjudice de ce qui précède, l'Acheteur assume les risques de pertes ou de détérioration des Produits ainsi que les responsabilités des dommages qu'ils pourraient occasionner, dès que les Produits sont pris en charge par l'Acheteur sur le moyen de transport utilisé.

6. GARANTIE

- 6.1 La garantie est strictement limitée, à la discrétion du Vendeur, au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses du Produit. La garantie exclut tout frais de main d'oeuvre et de déplacement (tels que notamment ceux liés à la récupération, le démontage et remontage du Produit ou de la pièce défectueuse chez le client), tout frais de transport / expédition des Produits ou pièce, ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.
- 6.2 Tout retour de pièces est subordonné à l'accord de principe du Vendeur. Dès que l'accord de principe est donné par le Vendeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les quinze jours, les frais de démontage et de remontage du Produit ne peuvent en aucun cas être à la charge du Vendeur.
- 6.3 La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux

prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits. La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'Acheteur ou de tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, de surveillance, d'entretien ou de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions du Vendeur.

- 6.4. La durée de la garantie pour chacun des Produits est indiquée dans le tarif des Produits (« Durée de Garantie»). La garantie court à compter de la date de facture. A défaut de pouvoir établir une date certaine, la durée maximale de garantie ne pourra excéder de plus de six mois la Durée de Garantie, calculée à compter de la date de fabrication du Produit (telle qu'indiquée sur l'étiquette signalétique figurant sur le Produit).
- 6.5. La réparation et les remplacements effectués dans le cadre de la garantie ne font pas courir une nouvelle durée de garantie et ne prolongent pas la garantie initiale.
- 6.6. Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit seront disponibles pendant 5 ans à compter de la fabrication du Produit, sous réserve d'une durée plus longue prévue aux termes de la Charte SAV.
- 6.7. Dans l'hypothèse où l'Acheteur souhaite, dans le cadre de la vente des Produits à ses clients, étendre la durée ou le champ d'application des garanties, par rapport à la garantie consentie par le Vendeur aux termes des présentes CGV ou que cette extension de garantie à l'égard de ses clients résulte de dispositions légales applicables dans ses rapports avec ses clients, il le fait sous son entière responsabilité. Dans ce cas, l'Acheteur s'engage (i) à ne pas réclamer de garantie au Vendeur au-delà de ce qui est prévu dans les CGV, (ii) à indemniser le Vendeur et le relever indemne de toutes les indemnités (en ce compris les honoraires d'avocats et frais de justice) auxquelles il pourrait être condamné et tous les dommages qu'il pourrait subir à raison de l'extension de garantie consentie par l'Acheteur à ses clients.
- 6.8. La garantie prévue aux termes des présentes CGV et celles prévues de manière impérative par la loi sont les seules garanties offertes par le Vendeur à l'Acheteur.
- 6.9. Le service après-vente est assuré par le Vendeur, conformément aux termes de la Charte SAV.

7. RESPONSABILITÉ

- 7.1. La responsabilité du Vendeur est strictement limitée aux obligations stipulées dans les CGV. Le Vendeur n'est tenu de réparer que les dommages matériels directs qui résulteraient de fautes qui lui sont imputables. De ce fait le Vendeur n'est pas tenu de réparer les conséquences dommageables ou dommages subis par l'Acheteur ou tout tiers qui résulteraient d'un manquement de l'Acheteur ou d'un tiers ou du non-respect d'obligations contractuelles ou légales tenant notamment à un manque de soin, d'entretien de conservation ou stockage, de maintenance des Produits ou à une mauvaise installation / utilisation des Produits ou des installations dans lesquelles ces Produits sont montés ou résultant d'acte de dégradations volontaires ou de vandalisme. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne saurait excéder le montant de la Commande de l'Acheteur étant à l'origine du fait générateur.
- 7.2. La responsabilité du Vendeur est également exclue pour les dommages causés aux biens meubles ou immeubles que l'Acheteur n'utilise pas principalement pour son usage personnel ou sa consommation privée, conformément à l'article 1245-14 du Code civil.
- 7.3. Toute action contre le Vendeur est prescrite à l'expiration d'un délai d'un an à compter du fait générateur de l'action en responsabilité.
- 7.4. En aucune circonstance, le Vendeur ne sera tenu responsable envers l'Acheteur ou un tiers des dommages immatériels ou indirects tels que, notamment, le manque à gagner, les pertes d'exploitation, de profit ou d'opportunité commerciale, l'augmentation des frais généraux ou la baisse des économies prévues même si ceux-ci étaient prévisibles.
- 7.5. Le Vendeur décline toute autre responsabilité expresse ou implicite, notamment sans que cette liste soit exhaustive, concernant la commercialisation, l'adaptation à un usage particulier, ou les résultats tirés de l'utilisation des Produits.

8. FORCE MAJEURE / IMPRÉVISION

- 8.1. Aucune partie ne pourra encourir la moindre responsabilité si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, dans les conditions

prévues au présent article.

- 8.2. Est considéré comme un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation inexcusée, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la confirmation de commande dont les effets ne peuvent être évités par les mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par la partie qui en est affectée.
- 8.3. De convention expresse, il est convenu que constituent notamment un cas de force majeure au sens du présent article, sans qu'il soit nécessaire de démontrer leur imprévisibilité, les cas suivants : conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, évolutions législatives et réglementaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique, accidents d'outilage, rebut de pièces importantes en-cours de fabrication, défaillance ou carence d'un fournisseur ou sous-traitant, indisponibilité de matière première ou d'énergie, interruption ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le Vendeur ou ses fournisseurs, pandémie ou épidémie, le confinement des populations, le fait du prince, les actes de terrorismes ou émeutes, l'introduction de règles législatives ou administratives interdisant la fabrication et/ou la commercialisation des Produits.
- 8.4. L'inexécution d'une obligation de payer une somme d'argent ne peut être excusée par un cas de force majeure.
- 8.5. Le fait qu'une Partie soit affectée par un cas de Force Majeure ne libère par l'autre Partie de l'exécution de ses propres obligations.
- 8.6. L'article 1195 alinéa 2 du Code civil n'est pas applicable aux contrats conclus entre le Vendeur et l'Acheteur et régis par les présentes CGV.

9. TAXES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

- 9.1. Nos prix sont indiqués hors taxes, hors frais de livraison et hors éco-participation. Toute commande fera l'objet d'une facturation intégrant la T.V.A. au taux en vigueur le jour de la livraison.
- 9.2. Conformément aux articles L.541-2 et L.541-10 du Code de l'Environnement, en tant que fabricant d'appareils électriques et électroniques, le Vendeur a adhéré à un éco-organisme pour faire face à ses obligations concernant la collecte, l'élimination et le traitement des appareils électriques considérés comme des déchets ménagers. Une éco-contribution figure à ce titre sur les factures. Cette éco-contribution doit être répercutée à l'identique par tout Acheteur à ses propres clients. Elle ne peut subir aucune remise, ni réfaction.
- 9.3. En ce qui concerne les déchets électriques considérés comme professionnels, sauf s'il en était convenu autrement entre les parties, la collecte, l'élimination et le traitement de ces déchets sont à la charge de l'Acheteur. Sous peine de sanctions pénales, les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final du Produit.

10. DIVISIBILITÉ, RENONCIATION, CESSIION et CHANGEMENT DE CONTRÔLE

- 10.1. La nullité, l'inopposabilité ou, plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des présentes CGV, n'affectera pas les autres stipulations qui demeureront parfaitement valables et contraignantes.
- 10.2. Dans la mesure du possible, les parties conviennent de remplacer toute stipulation privée d'effet par une stipulation valide ayant le même effet et reflétant leur volonté initiale. Faute d'y parvenir, la stipulation privée d'effet sera considérée comme n'ayant jamais existé.
- 10.3. La renonciation par l'une ou l'autre des parties à se prévaloir ponctuellement de l'une ou l'autre des présentes stipulations ne saurait être interprétée comme valant renonciation définitive de cette partie à s'en prévaloir.
- 10.4. Le Vendeur peut librement céder tout ou partie de la/des commande(s) conclue(s) avec l'Acheteur. Lorsque la cession est réalisée au profit d'une société tierce au groupe intuitu, le Vendeur en informe l'Acheteur dans un délai raisonnable. La cession de la/des commande(s) libère le Vendeur.
- 10.5. En cas de changement de contrôle de l'Acheteur, au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce, l'Acheteur en informe le Vendeur par écrit, sans délai. Lorsque le changement de contrôle s'opère au profit d'une société exerçant une activité concurrente des activités du groupe intuitu, le traitement des commandes en cours est conditionné par l'accord écrit préalable du Vendeur.

11. DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 11.1. L'Acheteur s'interdit de procéder à toute transformation des Produits.
- 11.2. L'Acheteur reconnaît expressément que les droits de propriété intellectuelle dont le Vendeur est titulaire sur les Produits et sur les logiciels qu'il utilise, tels que de manière non exhaustive, les marques, le nom commercial, les dénominations Produits, les logos ou tout autre signe distinctif, les brevets, le savoir-faire ou secret de fabrication sont et restent la propriété exclusive du Vendeur. Sauf stipulation expresse contraire du présent article, l'Acheteur ne détient aucun droit de propriété intellectuelle relatif aux Produits et aux logiciels. L'Acheteur s'interdit donc de (i) contester directement ou indirectement la validité ou la propriété de ces droits de propriété Intellectuelle, (ii) fabriquer ou faire fabriquer les Produits.
- 11.3. Le Vendeur accorde à l'Acheteur le droit d'utiliser les marques, le nom commercial et logos, propriété du Vendeur nécessaires à la vente des Produits, dans les conditions consenties par le Vendeur. L'utilisation ainsi prévue ne peut en aucun cas être considérée comme une concession de licence de marque à une autre fin.
- 11.4. Le Vendeur ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie à l'Acheteur sur la validité des marques et logos concédés ou sur le fait qu'ils ne portent pas atteinte (ou ne sont pas susceptibles de porter atteinte) aux droits intellectuels de tiers. Il s'engage toutefois à fournir ses meilleurs efforts, dans la mesure de ce qui est juridiquement possible, afin de tenter d'assurer une certaine protection des droits intellectuels concédés.
- 11.5. L'Acheteur n'altérera d'aucune manière les références écrites et visuelles aux marques et logos du Vendeur reprises sur les Produits et accessoires et/ou sur tout support promotionnel.
- 11.6. L'Acheteur n'est pas autorisé à utiliser les marques / logos / nom commercial du Vendeur à titre de dénomination sociale ou de composante d'une dénomination sociale, ni à effectuer à son nom, ou au nom de qui que ce soit, de dépôt ou d'enregistrement quelconque incluant la marque ou s'y rapportant, y compris tout dépôt de marque ou tout enregistrement de nom de domaine. L'Acheteur s'engage à ce qu'aucune confusion ne puisse se créer, dans l'esprit de quiconque, et notamment de la clientèle, quant à sa qualité de commerçant indépendant du Vendeur, assumant les risques de sa propre exploitation et quant au fait que les marques / nom commercial / logos sont la propriété exclusive du Vendeur.

12. CONFIDENTIALITÉ

- 12.1. Les informations de toute nature, notamment techniques, commerciales et financières, portées à la connaissance d'une Partie par l'autre Partie, quel que soit le support, seront soumises à la plus stricte confidentialité. Chaque Partie s'engage à faire respecter cette obligation de confidentialité par toute personne, y compris son personnel, ses conseils, ses sous-traitants potentiels et ses fournisseurs, auxquelles les informations confidentielles ne peuvent être divulguées que pour permettre la bonne exécution de la Vente.
- 12.2. L'obligation de confidentialité restera en vigueur pendant 10 ans à compter de la livraison du Produit objet de la vente.

13. LOI APPLICABLE - JURIDICTION - CONTESTATIONS

- 13.1. Les CGV et plus généralement la vente des Produits sont soumises à la loi française.
- 13.2. Toute contestation, litige ou différend de quelque nature qu'il soit survenant entre les Parties, et se rapportant notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution des CGV et aux ventes de Produits qu'elles régissent ainsi qu'aux rapports entre l'Acheteur et le Vendeur au titre des présentes CGV seront soumis à la médiation comme mode de règlement amiable préalable à la saisine du Tribunal de Commerce de Nanterre. Cette médiation sera régie par le règlement de médiation du CMAP auquel les Parties déclarent adhérer (CMAP - <http://www.mediationetarbitrage.com>).
- 13.3. A défaut d'accord amiable entre les parties en application de la procédure de médiation, pour tout différend ou litige, il est fait attribution de compétence exclusive aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.



intuis
SIGNATURE

intuis.fr

Siège social
28 Rue de Verdun, 92150 Suresnes

Service client
service-client@intuis.fr
+33 (0)9 78 45 10 26

